



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E109363 VALABLE JUSQU'AU 16/12/2026

ÉDITÉ LE 24/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2011

Raison sociale : CHRETIEN BATIMENT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 25/09/2020

Capital : 31 473

1 RUE DU BOIS DE TREVAL
HAMEAU DE FROMENTEL
62850 ALQUINES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC BOULOGNE SUR MER

Siret : 538 312 471 00021

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 305601900134

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 131508640

Téléphone : 03 21 91 58 29

Fax :

Portable : 0622793149

Responsabilité légale :

CHRETIEN HOLDING (538 283 060) / CHRETIEN JEREMY PRÉSIDENT /
MARTEL GAETAN, LOIC, GUY DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 131508640

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

E-mail : contact@chretienbatiment.fr

Effectif moyen : 67

Tranche de classification : EFF4

Chiffre d'affaires H.T. : 12 605 395

Tranche de classification : CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	67	30/10/2024
Nombre total de qualifications : 1			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.